

MONTREAL

NOVEMBRE

1911



XXVII^e

ANNÉE

No 11

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

Novembre



NOVEMBRE ! ô la saison choisie
pour se souvenir et pleurer,
laissant la prière encadrer
tous nos regrets de poésie !

LES bois sont nus. Dans l'air plein d'eau
un chant dernier en glas résonne ;
et sur la terre qui frissonne
le ciel va jeter un manteau.

VOUS qui passez, n'est-ce point l'heure
de songer à ceux qui s'en vont?...
car Marie aime un cœur profond
qui se souvient, comme Elle, et pleure...

H. M.-L.



LE DISCRETOIRE

L est impossible de concevoir comment les Souverains Pontifes ont mis dans la diffusion du Tiers-Ordre l'espoir de la *Réforme sociale* et de la *Rénovation de toutes choses dans le Christ*, si l'on ne considère le Tiers-Ordre que comme un agrégat sans consistance d'individus isolés, obéissant il est vrai à une Règle commune, mais n'ayant les uns sur les autres aucune prise ni aucune action, et non comme un organisme vivant dont chaque membre a sa fonction et son activité personnelle, mais solidaire de celle de tout le corps.

De même il est impossible de concevoir le rôle historique du Tiers-Ordre, et les causes de ses victoires sociales sur la féodalité ou sur la tyrannie de l'usure juive, si ces victoires ne sont qu'un résultat fortuit d'efforts individuels et non la résultante de mouvements coordonnés à une fin consciente et collectivement poursuivie.

Si donc l'on examine le Tiers-Ordre dans son passé ou dans l'avenir que lui tracent les désirs des Papes, on ne le voit à la hauteur de sa tâche qu'à la condition qu'il soit organisé en familles unanimes et actives, c'est-à-dire en Fraternités ; et l'on s'explique qu'il ait été demandé à la Curie Romaine si l'admission de tertiaire *isolés* était permise. Le tertiaire isolé, c'est-à-dire celui qui est agrégé au Tiers-Ordre sans être agrégé à une fraternité, se trouve en effet dans une situation telle que la seconde fin essentielle du Tiers-Ordre, savoir la sanctification de la société, paraît frustrée. Mais comme la fin première, la sanctification de l'individu, est suffisamment sauvegardée, il était facile d'admettre que dans certains cas laissés à la déci-

sion des supérieurs de l'Ordre, la réception au Tiers-Ordre de membres isolés restait légitime.

La Règle du Tiers-Ordre, tant l'ancienne que la nouvelle, ne s'entend bien que du Tiers-Ordre organisé en fraternités : elle parle de supérieurs convoquant des assemblées ; de collectes destinées à subvenir aux besoins des malades et des pauvres et aux frais du culte ; de ministres visitant les frères malades ; d'offices ou d'emplois conférés en assemblées plénières et devant durer trois ans ; de visiteurs remplissant chaque année leur office auprès des congrégations et convoquant les ministres et les frères ; tout cela suppose une organisation, et la réunion en corps sous un chef.

Aussi dans nos articles sur le *Recrutement* et la *Formation* des Tertiaires n'avons-nous en vue, comme d'ailleurs les Congrès dont nous avons suivi la doctrine, que le Tiers-Ordre organisé en Fraternités.

Or un organisme vivant suppose un organe central, moteur et directeur, dont il reçoit la vie et l'activité. Un corps suppose une tête et un cœur, un cœur qui l'anime, le pousse à l'action, une tête qui régularise et régisse cette action. Dans la Fraternité, cet organe central est le DISCRÉTOIRE.

En fait, le Discrétoire est constitué par la réunion des supérieurs immédiats de la Fraternité : Directeur, Ministre, Assistant, Discrets. En droit cependant, comme l'histoire du Tiers-Ordre le laisse entendre, le directeur-prêtre a plutôt dans la Fraternité le rôle d'un conseiller autorisé, d'un modérateur muni de pouvoirs décisifs, que celui d'un supérieur. Le véritable Supérieur de la Fraternité, c'est celui que le suffrage de ses frères a investi de cette charge, et qui l'exerce avec son conseil. « Dans le principe, le conseil était tout : il se choisissait un prêtre qui remplissait simplement le rôle de chapelain ; plus tard, ce chapelain eut droit de contrôle, mais son autorité ne s'exerçait que lorsque la Fraternité manquait ouvertement à la Règle ou à la soumission envers l'Eglise. Ce n'est que bien plus tard que ce chapelain devint Directeur, avec pouvoir de recevoir à la vêtüre et à la profession (1). »

L'Eglise a sagement placé à la tête des Congrégations un prêtre comme directeur, n'étant point dans ses coutumes de confier à un laïque l'exercice de la juridiction ecclésiastique. Donc le pré-

(1) Manuel du Tertiaire (in h. l.)

tre-directeur est vraiment directeur de la Fraternité ; et par conséquent son avis mérite toute considération ; rien ne doit être fait en dehors de son assentiment, encore moins contre son sentiment. Le Discrétoire, à son tour, sous son contrôle, lui doit la soumission, mais non pas à ce point qu'il attende de lui toute impulsion et qu'il abdique toute initiative. Il demeure investi de l'autorité que lui confie le suffrage de la Fraternité jouissant d'une autonomie réelle et reconnue par cette même Eglise qui place à sa tête un prêtre directeur.

On voit d'une part l'importance du Discrétoire dans la Fraternité et d'autre part la sécurité que donne au Directeur l'autonomie dont jouit, sous son contrôle efficace et effectif, ce même Discrétoire.

Il peut se décharger sur lui de toutes les questions de fonctionnement intérieur : recrutement, pratique de la Règle, gouvernement etc. . . Il peut de plus lui laisser l'initiative et la responsabilité des œuvres extérieures, sans compromettre son prestige dans des entreprises qui même prudemment conduites, peuvent avorter, se contentant d'approuver ou de sanctionner une tentative heureuse, d'ignorer ou de désavouer un insuccès. Rien n'aura été fait sans son avis, et cependant rien ne lui sera imputable. Son autorité, essentiellement conservatrice comme toute autorité, ne se compromettra pas, et toutefois elle n'aura point paralysé le zèle et l'initiative du Discrétoire.

Mais ces divers points vont paraître en meilleure lumière dans une rapide étude du RÔLE DU DISCRÉTOIRE, de sa COMPOSITION et de ses RÉUNIONS.

II. RÔLE DU DISCRÉTOIRE

Au chapitre de Clermont-l'Hérault, que nous avons déjà eu l'occasion de citer dans ces études, le rôle du Discrétoire fut ainsi résumé en deux points par le T. R. P. Ferdinand Cochet, dont on ne saurait récuser la compétence :

Bien gouverner la Fraternité ; bien diriger l'activité de la Fraternité.

Sous ces deux chefs se rangent toutes les questions qui doivent occuper le Discrétoire dans ses séances régulières ; il peut ainsi exercer son double rôle de moteur et de recteur, de cœur et de tête de la Fraternité : rôle intérieur en ce qui concerne le bon

gouvernement de la Fraternité, rôle extérieur en ce qui concerne l'action sociale de la Fraternité.

A. ACTION INTÉRIEURE

L'action du Discrétoire doit s'exercer tout naturellement sur la Fraternité elle-même, et se porter : 1° sur le personnel et sa formation ; 2° sur la situation matérielle.

On conçoit que nous ne puissions ici qu'indiquer les sujets dont s'occuperont les Discrets, sans entrer dans tous les détails que ces sujets comportent.

1° Recrutement.

Du zèle du Discrétoire dépend d'abord le recrutement. A lui d'exciter par une action persévérante sur les tertiaires, par la multiplication des moyens de propagande — conférences, tracts, brochures, articles de journaux, célébration de fêtes... — le goût et la science de l'apostolat individuel.

A lui aussi par un choix sérieux, mais non étroit, des candidats à la vêtue et à la profession, d'élever progressivement le niveau moral et social de la Fraternité. Le Discrétoire jouit du pouvoir de fixer, selon la Règle et son esprit, les qualités requises des membres de la Fraternité, et les conditions d'âge et de situation sans lesquelles nul ne saurait y être agrégé.

De même il peut affilier à la Fraternité des tertiaires venant d'une autre Fraternité et fixer les règles de cette affiliation ; comme aussi donner à ses profès des lettres de recommandation en vue de cette agrégation.

2° Assiduité.

Il dépend également du Discrétoire que les tertiaires soient assidus aux réunions. Divers modes de contrôle ont été introduits par la pratique : appel nominal, carte de présence, pointage d'un numéro... L'important, si l'on ne veut pas voir la Fraternité ne plus exister que sur le registre du personnel, l'important est que le contrôle des présences s'exerce sérieusement, et que le Discrétoire punisse de quelque peine : avertissement, amende, exclusion temporaire ou définitive... le délit d'absence injustifiée. La révision du personnel faite en commun fera vite connaître les fervents, les négligents, les tertiaires sur lesquels on peut compter et les autres.

3° Bonne conduite.

Sans tomber dans l'excès d'une surveillance inquisitoriale le Discrétoire doit veiller à la bonne tenue des tertiaires, avertir ceux dont la conduite pourrait nuire au bon renom de l'Ordre, et exclure courageusement les incorrigibles et les scandaleux. Il en a le droit et c'est son devoir. Il peut aussi dresser une liste des plus méritants en vue de faciliter les élections aux charges.

4° Zélateurs.

Pour tout ce travail de recrutement et de surveillance, le Discrétoire peut se faire aider par des tertiaires de confiance, pris ou non parmi ses membres : zélateurs, portiers, gardiens du vestiaire etc. . . qui font leur rapport au conseil et sont admis ou non aux délibérations.

5° Formation.

Ce sujet mérite de retenir l'attention du Discrétoire. Le noviciat, la manière dont ses réunions sont tenues et suivies ; l'organisation d'une petite bibliothèque franciscaine ; la diffusion de la *Revue* ou des ouvrages concernant la vie et l'esprit du Tiers-Ordre, rentrent facilement dans cet article.

La situation matérielle vient en second lieu solliciter les délibérations du Discrétoire.

La Règle prévoit la constitution d'un fond commun, destiné à subvenir aux besoins des tertiaires malades et pauvres, ainsi qu'à ceux du culte.

De là se tirent trois sujets :

1° Montant de la cotisation ; moyens de perception ; efficacité de ces moyens : taxe fixe ; quêtes ; offrandes volontaires ; placement ou emploi des fonds recueillis.

2° Secours temporels et spirituels des malades ou nécessiteux ; visite des malades ; assistance aux funérailles, services etc. . .

3° Location, entretien, ornementation de la chapelle ; célébration des fêtes de l'ordre ; retraites, visites, pèlerinages. . .

On pourrait y ajouter la participation pécuniaire aux œuvres paroissiales ou publiques, et aussi l'entretien d'une bibliothèque commune, ou de quelque autre œuvre spéciale à la Fraternité et destinée aux tertiaires ; mais cela cadrera mieux avec ce que nous avons à dire de l'action extérieure de la Fraternité.

(A suivre)

V. M.



Marie, Reine

de tous les Saints



EST Dieu qui fait les saints. La sainteté est le terme de sa gloire et le dernier mot de son amour. Les trois Personnes divines qui s'étaient penchées sur le premier homme pour le créer dans un état de sainteté, s'unissent encore pour refaire à l'image de Dieu l'âme de l'homme tombé et relever vers le ciel son front découronné. Sur la terre maudite, le Père envoie son Fils, le Fils envoie l'Esprit. Dieu veut des saints et, pour les faire, Il ne sera plus seulement Créateur, mais Sauveur et Sanctificateur. Au sein de la gloire, l'adorable Trinité continue éternellement son œuvre d'amour. Le Père décrète notre salut ; le Verbe incarné le mérite : « Agneau immolé et toujours vivant qui intercède pour nous » ; l'Esprit-Saint l'accomplit dans les âmes par la mystérieuse communication de la grâce.

Assurément, Dieu suffit à ses œuvres. Il n'a pas besoin de ses créatures. Mais, de même qu'il lui a plu d'associer la Vierge Marie à la restauration du genre humain dans le Christ par l'Incarnation et la Rédemption, ainsi il lui plaît encore de l'associer au troisième mystère de la Sanctification des âmes par le Saint-Esprit. Fille du Père, Mère du Fils, Epouse du Saint-Esprit, Elle sera donc, non pas nécessairement, mais logiquement, la « Médiatrice » du salut avec tout ce que ce mot comporte de puissance et d'amour, de maternelle et inlassable tendresse.

De là, ce titre de Reine de tous les Saints que, pendant ce mois du ciel, nous aimons tant à lui donner.

*
* *

Reine de tous les Saints ! Cette invocation de nos chères litanies s'adresse évidemment au ciel, à tous ces élus qui, lisant à la lumière de Dieu les titres de Marie à la royauté sur leurs âmes sauvées par elle, partagent entre le Fils et la Mère leurs hosannah éternels. Mais la Vierge Marie n'est pas seulement la Reine des Saints du ciel ; cette invocation est la nôtre aussi, celle de tous ces pèlerins de la vertu et du bonheur qui sont les saints de la terre.

« Il n'y a point de saints », a dit Origène, « qui ne soient des enfants de la Vierge et la Vierge n'a point de vrais enfants qui ne soient des saints. » Et cela veut dire que tous les amis de Jésus sont les amis de sa Mère, qu'elle leur prodigue ses soins maternels, jusqu'à ce qu'ils arrivent à cette plénitude du Christ dont parle Saint Paul, comme le terme de la sanctification. Reine des Vertus, Marie est Reine des Saints, parce qu'elle fait éclore dans les âmes ces fleurs de paradis qui sont l'humilité, la pureté, la piété, l'amour. A l'envi, les saints Pères et les docteurs de l'Eglise célèbrent ce rôle de Médiatrice. Marie est la trésorière des bénédictions divines, l'assistante de l'Esprit-Saint, l'intendante du Père que nous avons aux cieux. « Aucune grâce », affirme Saint Bernard, « ne nous arrive que par l'entremise de Marie. » « Dieu », nous dit Saint Liguori, « a comme dédoublé son pouvoir souverain ; et, se réservant la justice, a confié à la Vierge Marie l'empire de la miséricorde. . . Afin que », continue le saint, « la divine miséricorde, infinie déjà en elle-même, ainsi mise au service d'un cœur de Vierge et d'un cœur de Mère, de la plus pure des Vierges et de la plus aimante des Mères, pût s'exercer en toute liberté, sans jamais redouter de conflit avec la divine justice, exigeant ses droits. » Mais, qu'est-ce que ce royaume de la miséricorde, sinon l'ensemble de toutes les grâces que Dieu, en vertu des mérites du Christ Sauveur, est disposé à nous accorder dans l'ordre du salut ?

Or Marie, selon les termes même du Livre de la Sagesse, « embrasse d'un regard satisfait toute l'étendue de ce royaume, et elle en pénètre toutes les profondeurs ». Confidente de Dieu, elle sait, pour chaque âme, les desseins de son amour. Intendante de Dieu, elle a, comme le Joseph du Pharaon, et bien mieux que lui, la clé des greniers d'abondance, où elle puise à pleines mains le froment des élus. Nul n'en recevra la grâce que de son consentement, par son entremise, avec son assistance.

Tel est le sens et le rôle de cette médiation qui fait bien Marie Reine de tous les saints, puisqu'elle consiste à nous assurer les victoires nécessaires, la fidélité au devoir, la pratique héroïque des vertus, en un mot à nous obtenir la mesure de sainteté attachée par Dieu à notre destinée. . .

* * *

Marie, tout occupée à sanctifier, à sauver les âmes, mérite bien le titre de Reine des Saints. Nous aimerons, pendant ce mois du ciel, à la saluer de cette invocation, la plus chère sans doute à son cœur. Faire des heureux, c'est le rêve de toutes les mères. Faire des bienheureux, c'est la gloire de notre Mère du Ciel. « Marie, a dit M. Olier, est comme un sacrement sous lequel Jésus-Christ distribue ses biens et ses grâces. » Communions donc à ce sacrement par une dévotion de plus en plus confiante, de plus en plus intime. « Jamais, a dit Saint Liguori après bien d'autres, un vrai serviteur de Marie ne périra. » C'est d'une connaissance plus profonde du mystère de Marie, c'est d'une plus étroite union des âmes fidèles avec la Mère de Dieu que le Bienheureux Grignon de Montfort attendait le remède aux maux qui affligeait le monde, le renouvellement de la piété dans l'Eglise ; et dans l'ardeur de son saint désir, il adjure le Saint-Esprit de le réaliser : « O Saint-Esprit, souvenez-vous de produire et de former des enfants de Dieu avec votre divine et fidèle épouse Marie ! »

G. B.



Paroles épiscopales

Le Tiers-Ordre franciscain forme des âmes fortes, des catholiques parfaits, des chrétiens de l'âge apostolique et les place ensuite dans la famille, dans l'atelier, dans les emplois libéraux, dans les écoles, dans les œuvres, afin que leur exemple et leur parole suppléent en beaucoup de cas l'action du ministre de Dieu.

Les Tertiaires sont des apôtres qui s'étudient à faire revivre par leur édifiante conduite dans le commerce de la vie humaine, l'ordre, la paix, la concorde, l'harmonie, contrairement à tant d'apôtres du mal qui propagent la haine des classes, les luttes sociales, l'anarchie.

MGR HECTOR FRONZI, ÉVÊQUE DE CAGLIARI, dans son mandement de carême, entièrement consacré au Tiers-Ordre.



LES SOLILOQUES

DU Bx P. PAUL DE SAINTE-MADELEINE

Martyr anglais de l'Ordre des Mineurs

DE L'AMOUR DE DIEU



L'AMOUR de Dieu, comme un feu violent, s'embrase à mesure qu'il est combattu.

Il est comme une herbe odoriférante qui répand d'autant plus de parfum qu'elle est broyée.

Si ses forces le lui permettent, il ne met aucun délai à l'exécution de son œuvre ;

Si les forces lui manquent, il offre du moins sa bonne volonté à Dieu.

S'il peut beaucoup, il fait beaucoup ; et s'il ne peut guère, il fait encore beaucoup, parce que le peu qu'il fait il le fait avec un grand amour.

S'il travaille pour le prochain, il ne cherche cependant point les hommes, mais le Christ seul en toute créature ;

Si les choses extérieures ne le réclament pas, il se repose en Dieu comme en son centre.

Il n'est jamais entravé par aucune dévotion particulière, car sa dévotion et sa vertu plient devant la volonté du Christ.

2. **L'**amour de Jésus rassasie le cœur, garde pure la conscience, rend suave la vertu, chasse la tristesse, confirme la joie, triomphe des difficultés ;

Il introduit dans l'âme Dieu et tous les biens.

Il est agréable à tous, et en tout fort et stable ;

Il est Jésus lui-même qui opère toute chose en ceux qui entretiennent en soi l'amour de Jésus.

L'amour de Jésus fait que l'obéissance est légère, l'humilité aimable, la patience douce, la pénitence facile ;

Il fait que l'homme tout entier s'élève et s'échappe aux lacets du monde et du démon.

Il fait fondre de contrition les cœurs durs, puisque là où Dieu est aimé, le péché ne peut l'être qui offense Dieu ;

Car l'amour modèle l'amant sur l'aimé.

DE LA VIGILANCE D'UNE AME CONVERTIE

1. **V**EILLE, pauvre petite âme, sur les commencements et sur les progrès de ta conversion.

Nourris avec soin ta ferveur.

Abandonne-toi humblement à ma conduite, si tu ne veux que ton amour-propre te jette en de grands périls et qu'après peu de temps tu ne retombes dans la tiédeur.

Veille à ne pas t'enorgueillir d'aucune austérité corporelle, quand même tu dépasserais par là les autres de beaucoup.

Que m'apporte une pénitence que tu fais pour te préférer aux autres, et non dans la pure intention de satisfaire pour tes péchés, de réprimer ta sensualité ou de te conformer à ma passion ?

Ne fais pas grand cas des pénitences que tu dois m'offrir, car ton mérite et ton progrès ne se mesurent pas sur tes forces, mais sur ma grâce et ton renoncement.

Nulle austérité ne te profite qui ne tend à embraser ton cœur de mon amour, à augmenter ton humilité, à accroître ton mépris de toi-même et ta sujétion au prochain.

Ne regarde jamais à la grandeur de l'œuvre, mais à la pureté d'intention qui me cherche seul dans l'œuvre prospère ou avortée.

2. **J**E viendrai à toi si je te trouve fidèle, je te consolerais après les épreuves.

Je te donnerai l'eau vive et le pain céleste qui te fortifieront pour que tu me suives.

Je ferai planer mon Esprit sur l'abîme de ton cœur pour y féconder les eaux de la contrition.

Je te bénirai dans la pluie du matin et la rosée du soir et ton amour reverdira comme l'herbe.

Le vent des difficultés et l'ardeur des tentations ne te dessècheront plus, vigne choisie, plant sacré, arbre de ma complaisance.

3. **C**ONSIDÈRE ce qu'ont fait mes saints : leur zèle, leurs travaux, leurs austérités, leurs larmes, leurs mérites et leurs récompenses.

C'est moi qui'ai opéré tout cela en eux par mon amour puissant.

C'est moi qui embrasais leur zèle, soutenais leurs travaux, excitais leurs austérités, déchaînais leurs larmes, couronnais leurs mérites.

C'est moi qui suis leur récompense.

C'est moi qui opérerais en toi ce que j'ai opéré en eux.

Médite leur vie ; embrasse comme eux la Croix ; imite leur promptitude à m'obéir ; recherche la solitude ; révère leur constance ; soupire vers leur triomphe ; implore leur assistance pour ne point succomber.

Mais entoure d'une spéciale vénération et tendresse ma mère Marie et déclare-toi son fils en toute humilité.

Que leur zèle enflamme ta froideur, que leur humilité confonde ton orgueil, que leur austérité émeuve ta lâcheté ;

Que leur modestie refrène ton insolence ; que leurs continuelles alarmes changent ton insouciance en fervente dévotion.

4. **S**i tu sens en toi mon amour s'attédir retire-toi du commerce des hommes et reprends ta ferveur dans l'intimité de la retraite ;

Si la tentation s'élève contre toi, hâte-toi de recourir à l'oraison et aux armes spirituelles, de peur que le retard ne te devienne fatal.

Par-dessus tout, efforce-toi de t'humilier sous ma volonté.

Car jamais je n'ai pris ni ne choisirai pour ami et pour serviteur quiconque présume de soi.

Mais les pauvres d'esprit qui se sont rendus abjects et insensés pour mon Nom, je les rendrai vainqueurs du monde et du démon ;

Nulle fraude ni force d'enfer ne les détournera de moi.

Forts comme des lions, prudents comme des serpents, ils porteront mon Nom devant les nations et leurs princes.

Je les conduirai comme des agneaux sans malice, qui voyant ne voient pas, qui vivant dans le monde ne vivent point pour lui ;

Intérieurs, silencieux, méprisés, tenant en paix leur âme dans mon sein.

En eux je me glorifierai, par eux je confondrai le monde et sauverai les cœurs droits ;

Car ma force s'exalte en leur infirmité.



Questions et Réponses

Assez fréquemment nous recevons des demandes de renseignements auxquelles nous ne pouvons répondre par l'intermédiaire de la *Revue*, soit que ces questions n'aient point de rapport avec la Règle du Tiers-Ordre, soit qu'elles aient déjà provoqué des réponses que l'on peut trouver dans la collection de la *Revue* et qu'il serait oiseux de rééditer constamment. Mais aux demandes contenant le nom et l'adresse de la personne qui les pose, nous avons toujours répondu par lettre et le ferons encore volontiers.

Nous éprouvons une joie profonde à voir propager la gloire et le culte du patriarche d'Assise, parce que les merveilleux exemples de ses vertus et ses enseignements très saints tant de fois confirmés par Dieu même, Nous semblent le remède le mieux approprié aux maux où nous ont jetés des convoitises bornées de toute part à la terre.

PIE IX à Mgr de Ségur



Organisation du Tiers-Ordre

LES ZÉLATEURS

AU dernier congrès des Tertiaires Autrichiens tenu à Innsbrück, parmi les décisions prises, l'une des plus importantes concerne les ZÉLATEURS. Nous la citons intégralement, observant que nos Fraternités de Mont-réal sont depuis longtemps pourvues d'une organisation semblable. Le règlement ci-dessous est celui des Fraternités de Vienne.

1. **L**E Zélateur de quartier devra être lui-même un fervent tertiaire, si animé d'attachement et d'émulation pour l'Ordre qu'il sache se dépenser pour lui. La base et le fil conducteur de son activité doit être une charité profondément chrétienne et bienveillante envers tous les membres de l'Ordre, fussent-ils même répréhensibles. Ceux-ci tout particulièrement, non moins que les pauvres et les malades, exigent une charité pleine d'attention.

Ses efforts tendront à se faire tout à tous, prévenant sans distinction de personne et sans froisser jamais, pour gagner ainsi la confiance de tous, condition nécessaire d'un zèle fructueux. En outre il aura l'œil vigilant et sera discret.

2. **L**e choix de ces Zélateurs relève du Discrétoire de la Fraternité. Chacun d'eux s'adjoit deux Assistants qui doivent obtenir confirmation du même Discrétoire. Convoqué aux réunions du conseil par le Directeur, le Zélateur ne jouit que de voix consultative. Il n'a pas le droit d'envoyer un remplaçant. De même ses assistants n'y ont ni entrée, ni droit de vote. Ces charges sont triennales.

3. **P**OUR satisfaire à leurs obligations les Zélateurs ont le devoir d'apprendre à connaître les tertiaires de leur quartier et de lier des relations personnelles avec eux afin d'aller autant que possible au-devant de leurs embarras et désirs.

4. **L**E Zélateur sera toujours prêt à porter conseil et secours aux temps et lieux opportuns. Les dissensions et malentendus de son propre quartier seront résolus par un pacifique,

ferme et affectueux arbitrage. Ses observations doivent, pour être salutaires, se tempérer d'une chaude bienveillance. Scandales et chutes d'importance seront signalés au Directeur.

5. **L**ES malades, diligemment visités, seront signalés au Directeur. La Fraternité met à la disposition des Tertiaires pauvres des soins médicaux gratuits dans la mesure de ses ressources. On communiquera aussi le nom des malades au frère infirmier. Décès et heures des funérailles seront au plus tôt portés à la connaissance du Directeur et des Tertiaires du quartier qui s'efforceront d'assister aux obsèques en aussi grand nombre que possible.

6. **L**ES pauvres, qui ont besoin d'assistance et en sont dignes, sont confiés à la vigilance du Zélateur et seront par lui signalés au Directeur. Le Zélateur doit dresser un rapport touchant la nécessité et dignité et selon les cas indiqués le genre de secours à procurer (savoir, l'opportunité de dons en argent ou en nature). Le frère nécessiteux est prié de présenter son acte d'agrégation au Tiers-Ordre. Le droit d'être secourus appartient aux seuls membres agrégés à la Fraternité ; par exception et selon les moyens de la Fraternité, les non-Tertiaires peuvent y être admis.

7. **L**E Zélateur tient liste de tous les Tertiaires de son ressort : noms et prénoms ; parents ; date de naissance, adresse précise, état, profession, aussi agrégation possible à d'autres associations avec indication de la qualité de leur participation soit honoraire (membres payants) soit effective (membres actifs).

8. **T**OUT changement (domicile, entrée, sortie, décès) doit être enregistré exactement et communiqué au Directeur. A l'avis de changement de domicile, le Zélateur ne manquera pas d'ajouter l'indication de l'ancienne et de la nouvelle demeure de l'intéressé ; si cette dernière est sise en dehors de son quartier, il fera part au Zélateur du quartier où s'est fixé le dit frère, de tous les renseignements susdits.

9. **U**NE particulière attention doit être accordée à la conquête de nouveaux adhérents. Toutefois on procèdera avec grande prudence et discrétion et l'on évitera toute démarche qui n'amènerait à l'Ordre que des sujets difficiles. Les candidats nou-

vement gagnés seront indiqués ou présentés au Directeur.

10. **F**RÉQUEMMENT dans le mois (selon les besoins) les Zélateurs tiendront entre eux des colloques et se communiqueront leurs idées et observations touchant l'état et la tenue des quartiers ; propagande, organisation, pauvres et malades, distributions, associations sociales et philanthropiques ; touchant aussi les résultats de l'activité antérieure, etc., particulièrement les relations de charité en général et en particulier, la confiance mutuelle entre les frères de leurs ressorts. Le Directeur et le Supérieur de la Fraternité peuvent à leur gré assister à ces conférences, puisque les Zélateurs de quartier sont les représentants du Supérieur de la Fraternité. Celui-ci a droit et devoir certain de surveillance sur chaque groupe ; il peut et doit, en toute occasion, s'immiscer dans les secours, décisions et conseils, sans toutefois pouvoir lancer de nouvelles œuvres, hors du consentement du Directeur.

11. **U**NE fois par mois, les Zélateurs doivent personnellement rendre compte de leur quartier au Directeur, si celui-ci ne les convoque pas à une conférence plénière.

12. **N**E relèvement d'un Zélateur de ses fonctions n'obtiendra d'effet qu'à la majorité des voix du Discrettoire, avec confirmation expresse du Directeur.

13. **D**ANS la diversité de vues et controverse de tout genre entre les Zélateurs de quartier et leurs subordonnés le Discrettoire de la Fraternité a juridiction décisive ; les différends entre Zélateurs de quartier et membres du Discrettoire, seront tranchés par le Directeur ; celui-ci nommera à son choix deux membres de la Fraternité dont il pourra prendre les conseils sans toutefois être lié par leur avis.

14. **L**A préséance entre Zélateurs de quartier s'ordonne selon les années de profession. La charge de Zélateur de quartier est un poste de confiance et d'honneur, mais en même temps une charge grosse de responsabilités ; riche de travail comme de récompense, elle doit être acceptée et remplie dans l'esprit du Séraphique Fondateur. (1)

(1) Nous n'ajouterons pour le moment aucune réflexion à cette charge si pratique et si féconde. Qui ne voit que le Tiers-Ordre ainsi compris et mis en œuvre ferait la prospérité des paroisses et de l'Eglise.





LA BONNE SAINTE ELISABETH



A Sainte Elisabeth de Hongrie

Cantique imité de l'anglais

Chœur

MÈRE très sainte, à ta louange,
Nous consacrons nos cœurs, nos chants ;
Que ta prière, en doux échange,
Nous sauve des dangers menaçants

I

Reine bénigne, humble, aimable et modeste,
Elisabeth, puissante aux cieux,
Assiste-nous de ton pouvoir céleste,
Etends sur nous tes soins pieux.

2

Ta lèvre but la douloureuse lie,
Ton pied suivit un dur chemin ;
Mais de splendeurs ton âme est embellie,
Car la douleur te fut un gain.

3

Tu méprisas ta royale parure,
Pour les haillons du Roi des Rois ;
Tu préféras la pénitente bure,
Ton seul joyau, ce fut la croix !

4

Pourtant encore, entre tes mains sacrées,
Brille un bijou : La rose en fleurs ! (1)
Mais son parfum, mais ses couleurs nacrées
Du ciel proclament les faveurs.

5

Elisabeth, du milieu de ses peines,
Conduis notre âme aux cieux lointains ;
Et quand la mort viendra briser nos chaînes,
Ferme nos yeux, nos yeux éteints.



Les Soliloques

DU Bx P. PAUL DE SAINTE MADELEINE,

Martyr anglais de l'Ordre des Frères Mineurs

Un certain nombre de personnes ont écrit à la Direction de la *Revue*, lui demandant de faire éditer en un petit volume l'œuvre si édifiante du bienheureux martyr. Nous serions prêts à le faire si nous étions assurés d'écouler assez d'exemplaires pour couvrir les frais d'édition. Les *Soliloques* formeraient un élégant petit volume d'environ 200 pages 5½ x 3½ pouces, du prix 20 centins. Que les personnes qui seraient désireuses d'acquérir ce petit livre veuillent bien en avvertir dès maintenant la Direction de la *Revue*.

(1) Allusion au miracle du pain changé en roses.

FIGURES FRANCISCAINES

S. A. R. Ferdinand-Philippe d'Orléans

DUC D'ALENÇON

EN RELIGION FRÈRE FERDINAND (1)



Monseigneur le Duc d'Alençon s'éteignit de la mort des saints, le 29 juin 1910, à Belmont-House, belle résidence située près de Wimbledon (Angleterre). C'est là que, pendant l'été, S. A. R. aimait à se retrouver en famille, parmi ses enfants et ses petits-enfants : le Duc de Vendôme, marié à la Princesse Henriette de Belgique, sœur du Roi Albert et nièce de Léopold II ; le Prince et la Princesse Alphonse de Bavière, son gendre et sa fille. Il avait voulu que son corps fut enseveli dans la robe de bure franciscaine ; par un article de son testament il avait refusé les fleurs, les couronnes, les honneurs dûs à son rang. Il demandait que son cortège funèbre fût exclusivement composé de ses parents, de ses amis personnels et de ses serviteurs. Malgré tout, l'affluence fut aussi choisie que nombreuse à ses obsèques qui eurent lieu à Dreux, le 7 juillet, en la chapelle Saint-Louis, sorte de nécropole royale de la Famille d'Orléans. Tous les Princes et Princesses de la Maison de France, ainsi que son cousin germain le Roi de Bulgarie et les représentants de presque tous les souverains de l'Europe, apparentés à l'auguste défunt, entouraient son cercueil. Il n'y avait eu que de brefs préparatifs à faire dans la chapelle royale de Dreux, le Duc ayant fait disposer de son vivant

(1) Voir REVUE. Septembre 1911, p. 462. Nous sommes heureux de compléter par cette édifiante notice, empruntée à la *Revue Franciscaine*, les détails biographiques que nous avons donnés à nos lecteurs lors de la mort de cet illustre fils de Saint François.

le caveau où il désirait reposer, à côté de la Duchesse son épouse, la sainte victime du Bazar de la Charité.

On a dit du Duc d'Alençon qu'il fut le modèle des Princes ; que rien dans sa vie admirable n'avait pu donner prise à la moindre critique ; que rien ne lui avait échappé de ce qu'il pouvait faire pour soutenir l'honneur d'un grand nom et donner à la Maison de France tout le lustre qui pouvait encore rejaillir sur elle. Ce fut un chrétien sans peur et sans reproche, un Tertiaire éminent, un Franciscain de désir remarquable par ses vertus. Il devait vivre dans le monde sans être du monde, tout en aspirant vers la solitude du cloître.

Second fils du Duc de Nemours, frère du Comte d'Eu, de la Princesse Ladislas Czortoryska et de la Princesse Blanche, Ferdinand-Philippe-Marie d'Orléans, Duc d'Alençon, était né au château de Neuilly, le 12 juillet 1844. Au moment où la voiture d'emprunt emportait le Roi Louis-Philippe, le 24 février 1848, le petit Ferdinand avait été déposé sur les genoux de son grand-père, par un valet qui l'avait apporté à travers le jardin des Tuileries, tandis qu'un ouvrier, soudain, s'était avancé et lui avait passé son cache-nez, en disant : « Pour qu'il n'ait pas froid, le mignon. » C'était débiter bien jeune dans la carrière de proscrit.

Ne pouvant servir dans sa patrie, le Duc alla faire en Espagne l'apprentissage de la vie militaire, entra à l'École d'artillerie de de Ségovie, sous le règne de la Reine Isabelle, et en sortit avec le meilleur numéro. Son avancement fut rapide : à vingt-trois ans, il prenait part à une expédition contre les Moros aux Philippines et était nommé capitaine, avec la croix du Mérite militaire.

Démissionnaire à sa rentrée en Europe, il épousait, le 28 septembre 1868, Sophie-Charlotte-Augusta, Duchesse de Bavière et sœur de l'Impératrice d'Autriche, de la Reine de Naples, de la Comtesse de Trani et de la Princesse de Tour et Taxis. La pieuse épouse entra dans le Tiers-Ordre de Saint Dominique, le 29 avril 1880.

Le 4 octobre de cette année, le Duc ayant été invité à la fête de Saint Dominique, au couvent des Frères Prêcheurs, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris, il se trouva placé, pendant le repas, aux côtés d'un autre invité, le R. P. Ubald, gardien du couvent des Frères Mineurs Capucins de la rue de la Santé. La conver-

sation de ce religieux éminent charma et captiva le Prince. Celui-ci vint quelques jours après le trouver en son monastère, le prit pour directeur (1), demanda l'habit du Tiers-Ordre franciscain, et l'année suivante fit profession de la Règle dans le chœur de la communauté.

C'est ainsi que Saint Dominique conduisit le pieux Duc à Saint François, de même que plus tard ce fervent aspirant sera conduit à la famille des Frères Mineurs Franciscains, après avoir connu la vie franciscaine par les Pères Capucins.

On connaît la mort héroïque de la Duchesse d'Alençon, survenue le 4 mai 1897. A 4 heures, le feu éclatait au Bazar de la Charité, où elle se trouvait comme dame patronesse de plusieurs bonnes œuvres.

Devant l'affolement des femmes et des hommes qui cherchaient toutes les issues, sous la pluie de goudron enflammé qui tombait du toit, parmi les cris déchirants des malheureuses qui brûlaient, elle avait gardé tout son calme. Comme on la pressait de sortir, elle voulut donner l'exemple et répondit simplement : « Laissez d'abord sortir nos invités. » Comprenant bientôt que tout espoir de salut était perdu pour elle, doucement résignée, elle se mit à genoux, joignit les mains, leva les yeux au ciel et attendit la mort. C'est dans cette attitude que la virent les dernières femmes échappées du brasier.

Le Duc d'Alençon fut frappé au cœur par cette catastrophe tragique ; sa pensée, dominée par le souvenir de l'héroïque victime ne pouvait plus trouver de repos qu'en Dieu. Après avoir passé par le creuset d'une crise intérieure, il arriva bientôt à la résignation amoureuse dans la Croix de Jésus, sauveur et rédempteur de l'humanité par les souffrances du Calvaire. Il fit de grands progrès dans la vie spirituelle, si bien que, — le Divin Maître lui ayant départi des attraites intérieurs, doux et véhéments — il se crut appelé à la vie religieuse dans l'Ordre de Saint François. Il en fit même la demande à son directeur, *flexis genibus* et les larmes aux yeux. Le Père, ému lui-même, le releva, lui répondit que la ques-

(1) Ce Père ayant quitté Paris quelque temps après, ce fut le P. Stanislas de Marseille, capucin, qui lui succéda dans cette direction.

tion était trop grave pour la trancher ainsi et qu'il fallait recourir à la prière pour obtenir les lumières divines.

Ici se placent les phases d'un « roman séraphique » d'une idéale beauté, qui ont été racontées, avec leurs principaux détails, dans la biographie franciscaine du Duc d'Alençon que vient de publier le P. Robert Franz (1), et à laquelle nous renvoyons le lecteur curieux de les apprendre (2). Qu'il nous suffise de dire que le Prince ayant connu le noviciat des Franciscains français de San-Remo, n'avait plus qu'un désir, celui d'y finir ses jours dans la paix de Dieu et sous le manteau de son séraphique Père Saint François auquel il avait voué, depuis son enfance, un culte tout filial. C'est là qu'il aimait à se retirer, de temps en temps, au cours des années, tout en voilant son nom aux yeux des simples religieux, qui l'appelaient *mon Colonel*.

Frère Ferdinand fut vraiment franciscain de désir, de cœur et d'esprit, ainsi que par ses vertus véritablement séraphiques.

Il se distinguait surtout par son humilité, base de toute perfection. Il avait une très basse opinion de lui-même ; il préférait toujours le dernier rang, bien qu'il fût de race royale, fils du régent éventuel du royaume, petit-fils du roi Louis-Philippe. Il tenait à passer partout caché et inconnu.

Plusieurs fois, il alla le dimanche matin à Montmartre se mêler *incognito* aux messieurs qui distribuent du pain aux miséreux après la messe dite pour eux. Mais ayant été obligé, après quelques démarches, de décliner son nom, il n'y revint plus.

D'autres fois, voulant visiter les pauvres à leur domicile, il prenait une voiture de place, se faisait conduire à une porte de l'église la plus voisine de la maison où il voulait se rendre, puis sortant par la porte opposée allait vers ses assistés. Il fut encore reconnu. Il renonça dès lors à ces visites, tant il tenait à ce que sa main gauche ignorât ce que faisait sa main droite. Mais il se dédommageait très largement en donnant à toutes les œuvres et pour toutes les misères

(1) C'est le pseudonyme du P. Norbert, franciscain.

(2) *Ferdinand-Philippe d'Orléans, duc d'Alençon*, Tertiaire de Saint François d'Assise (1844-1910), d'après sa correspondance, par le P. Robert Franz. Un beau volume in-12 de 220 pages, orné de 8 gravures.

qui lui étaient manifestées. C'est incroyable tout ce qu'il a donné aux pauvres !

Le Prince ne négligeait aucun de ses devoirs ; il s'attirait l'estime de tous. Aussi bien nul homme n'avait plus de bonne grâce, une dignité naturelle plus grande et n'imposait davantage la sympathie et le respect. C'est pourquoi le Duc d'Orléans le chargea à diverses reprises de le représenter en des circonstances solennelles, notamment le 9 avril 1909, où il le désigna, avec MM. Récamier et de Luppé, pour assister en son nom, à Rome, aux fêtes de la Béatification de Jeanne d'Arc. S. S. Pie X fut très satisfaite de ce choix et le marqua par les égards dont il voulut que le Duc fut entouré au Vatican.

En résumé, c'est surtout le chrétien, membre du Tiers-Ordre, dont les hautes qualités morales frappèrent les contemporains, qui appartient à l'histoire et ne laissera pas tomber dans l'oubli le nom de S. A. R. le Duc d'Alençon. Comme nous l'avons annoncé, la statue en marbre du Prince — œuvre remarquable du sculpteur M. Walhain — qui doit orner son tombeau dans la chapelle Saint-Louis de Dreux, le représente gisant, revêtu de la robe franciscaine ; son épée d'officier est placée à sa droite, le manteau royal fleurdelysé est posé sur ses pieds à côté de la couronne.

Tel il survivra dans le souvenir de ceux qui l'ont connu et aimé, particulièrement des fils de Saint François.



AVIS

Nous rappelons à nos abonnés, lecteurs et correspondants qu'ils doivent s'adresser pour tout ce qui concerne la RÉDACTION (*communications, recommandations, actions de grâces etc . . .*) A LA DIRECTION DE LA REVUE. 964 rue Dorchester Ouest, Montréal et pour les ABONNEMENTS (*demandes, paiements etc.*) à M. L. E. DESMARAIS 19 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Une journée franciscaine

AN peu partout, en France et en Italie notamment, les Tertiaires tiennent de petits congrès, qui de leur durée, ont pris le nom de *journées franciscaines*. Le programme est à peu près uniforme. Messe le matin, bénédiction le soir, à midi repas en commun, deux réunions ou plus, où l'on parle et discute sur le Tiers-Ordre, son avenir, ses besoins

Au cours d'un récent voyage en France, le Révérend et bon Père Amé, si apprécié de nos tertiaires qui le connaissent tous, a pu assister à la *journée franciscaine* de Saint Dié, en juillet dernier. Voici, d'après la *Semaine Religieuse* du diocèse, le récit de cette fête.

“ C'est Monseigneur l'Evêque lui-même qui, l'an dernier avait lancé l'idée d'un Congrès des Tertiaires du diocèse, et c'est M. le Vicaire général Chichy qui en a pris l'initiative et en a assuré l'organisation. Plus de 600 cartes d'entrée ont été demandées : c'est dire que l'appel a été entendu.

Sa Grandeur ayant ouvert la première séance par la prière, M. le Vicaire général Chichy donne lecture de son premier rapport sur *l'Etat actuel du Tiers-Ordre dans le diocèse*. La statistique accuse 1400 Tertiaires, parmi lesquels 60 hommes seulement, et le chiffre des Fraternités régulièrement érigées ne dépassent pas la trentaine. “ Mais cette journée est une journée d'espoir, ajoute Sa Grandeur ; elle donnera sûrement une grande impulsion au Tiers-Ordre.”

Dans une étude fort complète, M. le Doyen de Bains traite du rôle du Tiers-Ordre dans la pensée de Saint François, et de son opportunité actuelle. M. le Vicaire général précise la pensée des Souverains Pontifes sur le Tiers-Ordre et par leurs témoignages si élogieux et si abondants, réfute d'une façon aussi spirituelle que victorieuse, toutes les objections courantes élevées contre le Tiers-Ordre par l'hostilité ou par l'ignorance. M. le chanoine Barotte termine la première séance en exposant d'une manière aussi brève que concluante tout ce que les œuvres paroissiales ont à attendre du Tiers-Ordre, pépinière d'âmes d'élite, et

tout ce que celui-ci, à son tour, ou plutôt ses membres, retireraient d'avantages à fréquenter assidûment les retraites fermées.

A la séance du soir : "Rapport charmant" de Mlle Marguerite Schenebelin sur le *Tiers-Ordre et les Jeunes* ; "Réquisitoire en règle" de M. le curé du Val d'Ajol sur le Tiers-Ordre et les hommes ; rapport "très court, mais très bon" de M. l'Archiprêtre d'Epinal, sur la *Propagande et le Recrutement*.

"Pressé de prendre la parole, M. l'abbé Laforge (le R. P. Amé) avec l'autorité que lui donne sa fonction de directeur de deux Fraternités canadiennes, l'une de 500, l'autre de 1.300 membres, insiste sur la nécessité pour les Tertiaires d'être fortement attachés à la vie et aux œuvres de la paroisse. C'est parce qu'il en est le premier convaincu et qu'il le répète à tout propos, qu'il a le droit de dire aux curés du Canada : "Je prends votre crème, c'est vrai, mais j'en fais du beurre, et c'est vous qui en profitez". Il part de là pour aborder le thème qui lui a été fixé, la *Mentalité franciscaine*, thème qu'il développe avec autant de clarté que de chaleur.

"La maîtresse des novices d'Epinal expose le *bon fonctionnement d'une Fraternité*. M. l'abbé Lefebvre insiste sur l'importance capitale de la *Visite Canonique*. Enfin, M. le chanoine Barotte revient encore sur les affinités qui existent entre la paroisse et le Tiers-Ordre et qui permettent à celui-ci de rendre tant de services à celle-là.

C'est la meilleure conclusion de cette journée, ajoute Monseigneur, et je suis heureux qu'elle se termine sur un appel à l'esprit paroissial."

"Nul doute, dit la *Semaine Religieuse* en terminant son compte-rendu, que cette journée si soigneusement préparée et si parfaitement remplie n'ait d'ici peu de féconds résultats".

Tertiaires Irlandais

UN pèlerinage national réunissait durant l'été environ 700 Tertiaires venus de Cork, Limerick, Ennis, Killarney, Tralee et Athlone, dans "l'antique cité de St Cornins" à Roscrea. La messe du pèlerinage fut célébrée dans l'église de l'abbaye qu'en 1490 fonda Ely o'Carroll, prince d'Offaly, pour les Frères-Mineurs.

Une armée formidable

D'APRÈS les statistiques officielles les plus récentes, les Tertiaires séculiers du monde entier forment une milice de deux millions quatre cent dix neuf mille cinq cent quarante trois membres (2, 419, 543). Sur ce chiffre 1,514, 875, relèvent du ministre général des Franciscains, 868,

580 du ministre général des Capucins, et 36, 088 du ministre général des Conventuels. A elle seule, l'Italie présente un contingent de 845, 989 tertiaires ; les autres états de l'Europe 1.318,778 ; le reste du monde 218, 688. Si cette armée formidable était aussi zélée pour le bien que la bande noire des Francs-Maçons l'est pour le mal, l'Eglise verrait de beaux jours. Courage donc, Tertiaires ! vous êtes l'armée de Dieu et une armée aussi assurée de la victoire que nombreuse !

La pratique du zèle

NOUS remarquons, à la lecture de certaines revues franciscaines d'Italie, que des Fraternités, fédérées entre elles, se choisissent un *zélateur général*, laïque tertiaire, pour compléter et soutenir l'œuvre des visiteurs du Premier Ordre. Ces zélateurs font, à ce qu'on en peut voir, une besogne efficace, et ils attirent l'attention des supérieurs sur les points faibles des fraternités. L'organisation des tertiaires italiens est d'ailleurs remarquable.

Fédération des Fraternités

L'IDÉE fait son chemin ; après l'Italie qui a si magnifiquement donné l'exemple par la Fédération des Fraternités romaines, et surtout de la Vénétie et de l'Ombrie, la France entre dans le mouvement ; les Fraternités d'un même diocèse, d'une même région tendent à se fédérer, à s'unir dans la recherche des moyens qui feront du Tiers-Ordre un foyer de plus en plus intense de vie surnaturelle, de sanctification individuelle et aussi d'action sociale catholique.

En Espagne

DANS ce pauvre pays si affreusement dévoré par le chancre maçonnique, les Tertiaires ont héroïquement compris leur devoir. L'œuvre à laquelle ils s'adonnent avec un courage, un zèle, un esprit de sacrifice au dessus de tout éloge est celle de la *Bonne Presse*. Distribution gratuite de bon journaux, installation de bibliothèques publiques, organisation de zélateurs pour le recrutement des abonnés et le service à domicile, dons de livres ou d'argent, dans les villes et les bourgades, chaque numéro des revues franciscaines nous rapporte quelque nouvelle fondation. Le plus édifiant peut-être, c'est quand ce sont les jeunes gens des familles riches qui consacrent leurs loisirs à cette bonne œuvre, comme à Madellin. Si rarement les riches comprennent leur devoir social !

A Vigo, les catholiques qui sont presque tous tertiaires ont acquis pour la défense de la bonne cause un journal qui se publiait dans la ville "El Noticiero." Voilà qui est comprendre le désir des Papes.

Contre le blasphème

A Olot, en Catalogne, province particulièrement infestée par les révolutionnaires, les Tertiaires ont organisé un grand *meeting* contre le blasphème.

L'assistance fut énorme. Des hymnes, des discours, des acclamations au vrai Dieu enthousiasmèrent la foule qui se sépara en promettant de faire au blasphème une guerre sociale et personnelle.

Applaudissons, nous aussi, admirons, et surtout imitons.

Action sociale du Tiers-Ordre à Malines

UNE des puissances du jour est certainement la presse. Le livre, la revue, le journal répandent à profusion les doctrines les plus diverses. C'est l'impérieux devoir des catholiques de combattre l'influence des mauvaises publications.

Voulant répondre à sa mission sociale, la Fraternité des Frères Tertiaires de Malines a fondé une ligue contre les mauvaises lectures. Cette ligue se trouve sous le haut patronage de S. Em. le cardinal Mercier et la présidence de S. G. Mgr. De Wachter, évêque auxiliaire et de M. Dessains, bourgmestre de Malines. Pour mettre plus d'unité et d'entrain dans leur lutte contre la mauvaise presse, ils ont fondé un journal hebdomadaire, qu'ils répandent surtout dans les milieux douteux ou incrédules. Il nous a paru utile de signaler cette récente fondation, afin de donner une preuve nouvelle de l'action sociale que peut exercer, selon la parole de Léon XIII, le Tiers-Ordre de Saint-François.

(Annales franciscaines)

Un paroissien pour les Nègres

LES Capucins de la Province de Lyon, missionnaires au Somaliland ont dernièrement édité un paroissien où l'on voit, en regard du latin, la traduction des prières de l'Eglise en langue somalie. A la fin de l'ouvrage se trouvent la plupart de nos cantiques français traduits en somali. Félicitons les vaillants missionnaires pour ce beau travail de patience, car ce paroissien est le premier qui ait paru en cette langue. Par ce moyen, les nègres instruits — ils sont assez nombreux parmi nos chrétiens — pourront mieux comprendre les prières liturgiques.

(Annales franciscaines)

CANADA

Dans nos Couvents

Montréal — Prises d'habits

DE Dimanche 10 septembre, fête du Saint Nom de Marie et fête patronale de la ville de Montréal, un ecclésiastique du diocèse des Trois-Rivières et un jeune homme venu du collège de Nicolet continuèrent la série des vêtures. De nombreux parents et amis présents dans l'église furent les témoins émus de leur renoncement à tout avenir terrestre. Le R. P. Ange-Marie les y encouragea par une allocution chaleureuse et ingénieuse, dans laquelle il montra que le Nom de Marie, nom de joie et de douleur était un nom de force dans l'abnégation et de consolation dans l'épreuve ; il en fit ensuite l'application aux nouveaux Fils de Saint François en leur souhaitant d'en faire une persévérante expérience.

Québec — Départ d'un missionnaire

PARTEZ ! Héraut de la Bonne nouvelle... Une fois de plus, les échos de notre église conventuelle ont redit le chant du départ ; une fois de plus, l'un des nôtres a quitté l'hospitalier Couvent de Québec pour les immensités infidèles de la Chine ; une fois de plus, le cœur gonflé par la joie, la tristesse et la fierté, nous avons donné au *Partant* le baiser de la paix et de l'à Dieu.

Le R. P. Didace Arcand, du Diocèse des Trois-Rivières, prêtre depuis le 25 juillet dernier, nous a quittés le 24 septembre pour les Missions de Chine.

Le T. R. P. Provincial, dans une allocution inspirée et touchante, lui exprima les vœux de la communauté et de ses amis venus nombreux à cette émouvante cérémonie.

Une circonstance particulière impressionna vivement l'assemblée ; Voici ce qu'écrivait un témoin de l'inoubliable scène :

Adieu, partez, adieu.

« A la suite des religieux je vis le père du missionnaire monter au sanctuaire pour baiser lui aussi les pieds de son fils et lui dire adieu.

Il s'avance, sa forte taille comme écrasée sous le poids du sacrifice, le visage remué, les larmes avec violence refoulées. Le fils le

voit venir. Son visage subitement se contracte, ses traits se tendent, les yeux se mouillent; plus de sourire, mais l'argoise... Et le père gravit les degrés, comme se traînant; il s'agenouille; il baise les pieds de son fils, il le presse sur son cœur. Adieu! adieu! Ils se reverront, se parleront, s'embrasseront au Paradis, où rendez-vous est donné. Adieu! Adieu!

Le jeune missionnaire n'a plus qu'à partir. Plus rien ne le retient; il a dit adieu à tous et à tout ».



LA CATHÉDRALE DU TAURUS

(Suite.)



Je laissais le chantier en repos durant quelques jours. Puis je réunis durant la nuit tous ceux qui dans les environs se donnaient le nom de charpentiers, ainsi que les jeunes gens de ma paroisse, et excitant leur courage: « Il faut achever cette construction avant le jour. Vous avez pu déjà comprendre le but que je poursuis: c'est pour le bien commun. Protégés par l'obscurité de la nuit, et au milieu du profond silence, nous devons tous, hommes et femmes, nous mettre au travail, animés du même zèle. Pour moi, je me charge demain de défendre la construction, quand elle sera sur pied. » La nouvelle se propagea comme l'éclair parmi les familles latines. Hommes, femmes et enfants accourent aussitôt et se mettent au travail avec archarnement. Les uns transportent des poutres, d'autres des planches ou des pierres, etc., etc. Les femmes plus âgées donnent à boire aux ouvriers et excitent les enfants en leur faisant des compliments. Il n'y a pas d'enthousiasme comparable à celui qui animait alors mes fidèles paroissiens. A minuit était dressée la charpente de ma future église paroissiale. Il n'y avait plus qu'à la couvrir de terre et à faire la terrasse. On donna une $\frac{1}{2}$ heure de repos à la jeunesse. Durant ce temps les femmes apportent des viandes cuites, du rôti, du blé grillé, des œufs frits, des poulets, et bien d'autres choses que l'on distribue aux ouvriers; moi, de mon

côté je donne un bon verre de vin à ceux qui ont l'habitude d'en prendre. Puis on se remet au travail. Cette fois la tâche était la même pour tous, il fallait charrier la terre ; l'homme prenait un sac sur ses épaules, la femme, un autre, les enfants portaient des paniers, les vieilles pleuraient de joie, on n'entendait qu'un cri : « Bravo ! courage ! en avant ! » L'aube parut, tout était achevé, Terre Sainte (1) avait dans le Taurus une église de plus, qui, bien que petite encore et sans murs extérieurs, était la preuve d'une victoire, et un progrès pour le bien de la Mission. Ce fut surtout la cause d'une joie indicible pour les latins de Don-Kalé.

Le fait ne tarda pas à arriver aux oreilles du *mudir*. Il convoque près de lui les membres du Gouvernement, les notables et une partie du peuple Turc ; il se présente à ma porte, proteste, menace, et se montre prêt à renverser la construction. Il y eut des cris, des blasphèmes, des clameurs, du tumulte. Il se disposait à laisser tomber la hache sur une des colonnes. Je m'approchai alors de ces bandits et je leur dis : « Je fais appel aux lois de l'empire ; celui d'entre vous qui se croit le droit de détruire cet édifice, peut le faire ; mais sachez-le bien, j'userai des droits que les lois me reconnaissent. » Tous comprirent parfaitement, et sans vouloir enfreindre la règle du « fait accompli » en vigueur en Turquie, ce qui aurait pu avoir pour eux de graves conséquences, ils se contentèrent de proférer des malédictions et des blasphèmes avant de rentrer chez eux. A partir de ce jour un soldat fut placé en sentinelle aux environs de ma cabane. Il était chargé de veiller sur la construction afin que l'on ne poussât pas plus avant les travaux.

Durant 15 à 20 jours au plus, le travail demeura en suspens. Ce temps écoulé, j'essayai de corrompre la sentinelle, ce me fut impossible ; ce pauvre Arabe craignait de payer de sa liberté la liberté qu'il nous laisserait de construire les murs de la maison. Et cependant il fallait à tout prix que ces murs fussent bâtis ; sans quoi, on ne pourrait jamais considérer cette construction comme achevée. J'y pensais, et j'y repensais — j'en causais avec les autres Missionnaires

(1) Terre Sainte, nom sous lequel on désigne l'administration, les œuvres, les religieux, tout ce qui concerne la Custodie Franciscaine de Terre Sainte, chargée de la garde des Lieux-Saints, et des missions de la Basse-Egypte, de Chypre, de Syrie et de la Basse-Arménie.

res, je prenais conseil des anciens de ma paroisse, personne n'arrivait à me donner une solution satisfaisante. A la fin j'eus une idée de génie ! je fis venir un des Turcs qui, dans les environs, passait pour le plus canaille, le plus intrigant, le plus endiable et je lui dis : « Combien gagnes-tu par jour dans la montagne ? — Quatre piastres, (1) me répondit-il. — Veux-tu en gagner dix plus la nourriture ? — Pourquoi pas — Donc, écoute ; dès demain tu es invité toi et 8 ou dix compagnons de ton espèce que tu auras soin de me trouver, pour gagner le salaire que je t'ai dit. Vous n'aurez autre chose à faire qu'à manger, à boire et à avoir soin que personne ne vienne empêcher mes gens de travailler, nous allons bâtir les murs de la maison voisine. — Parole d'honneur, me dit le musulman en se levant, demain vous pouvez compter sur dix d'entre nous tout prêts à casser la tête au premier qui se présentera, fût-ce le *mudir* lui-même. »

Le même soir, je fis avertir mes jeunes paroissiens de venir au travail. Cette fois j'eus quelque difficulté à être obéi, car, disaient-ils, on les verrait nécessairement au travail, et on les mettrait en cause. Je parvins cependant à les persuader et le jour suivant, de bonne heure, ils étaient à la porte de ma cabane avec des pioches et d'autres instruments, attendant les dix bandits qui devaient monter la garde près d'eux. Ceux-ci ne tardèrent pas à paraître. On mit la main à l'œuvre : tandis que mes jeunes gens faisaient le mortier, charriaient les pierres préparées à l'avance dans le voisinage, construisaient les murs, de leur côté, mes Turcs chantaient, criaient, sautaient à qui mieux mieux dans les environs. Le pauvre soldat Turc abandonna son poste et partit avertir le *mudir*. Contre toute attente, celui-ci ne bougea pas de chez lui, il comprit fort bien qu'avec *mes gardes sans vergogne* il n'y avait rien à faire. Le travail se poursuivit sans arrêt, 3 jours et 3 nuits durant, au bout desquels le bruit court que des gendarmes arrivaient de Marasch pour mettre en prison ceux qui avaient pris part à la construction, Turcs ou chrétiens. On était sur le point d'achever les murs. On tripla le nombre des ouvriers, hommes, femmes, enfants et les bandits musulmans eux-mêmes, (ils étaient d'ailleurs intéressés à finir leur tâche et à s'échapper au plus vite après avoir touché leur *backchich* (2) ; à 3 heu-

(1) Environ quatre à cinq sous.

(2) *Backchich*, pourboire.

re du soir, le 4^{ème} jour, le travail était fini. A la nuit tombante arrivèrent les gendarmes, mais ils ne purent mettre la main sur personne, tous avaient fui dans la montagne. Cette victoire mettait fin pour toujours à cette question, et les latins de Don-Kalé avaient leur chapelle ; nous l'appelions une église ! Le jour de l'inauguration, les paroissiens immolèrent devant leurs portes des chèvres, des chevreaux, des poules, des pigeons. etc. etc. . . , chacun selon ses moyens, en témoignage de gratitude envers le Seigneur. On répartit aussitôt les portions entre les pauvres et les infirmes de la population. Plus tard, lorsque le Custode de Jérusalem vint faire la Visite Canonique dans la Mission, il sut aimablement donner à notre chapelle le nom de « Cathédrale du Taurus. »

Abouna FRANCIS.

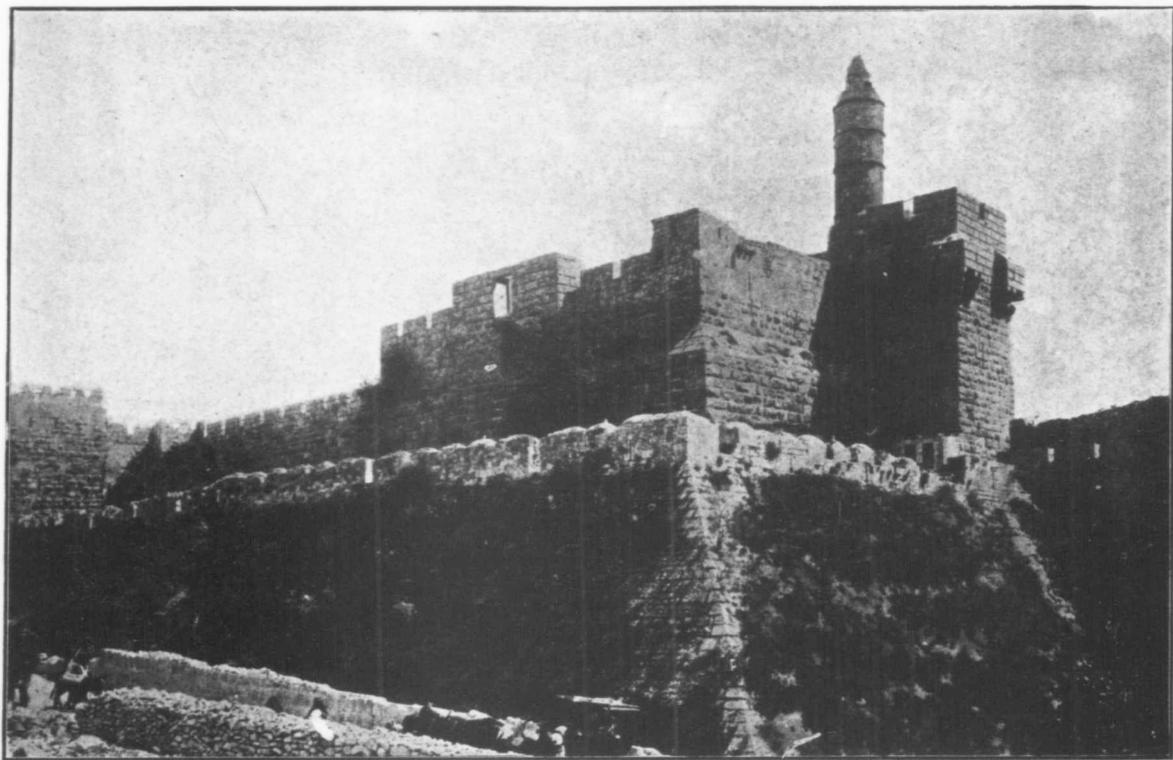


LA CITADELLE DE SION ET LA TOUR DE DAVID



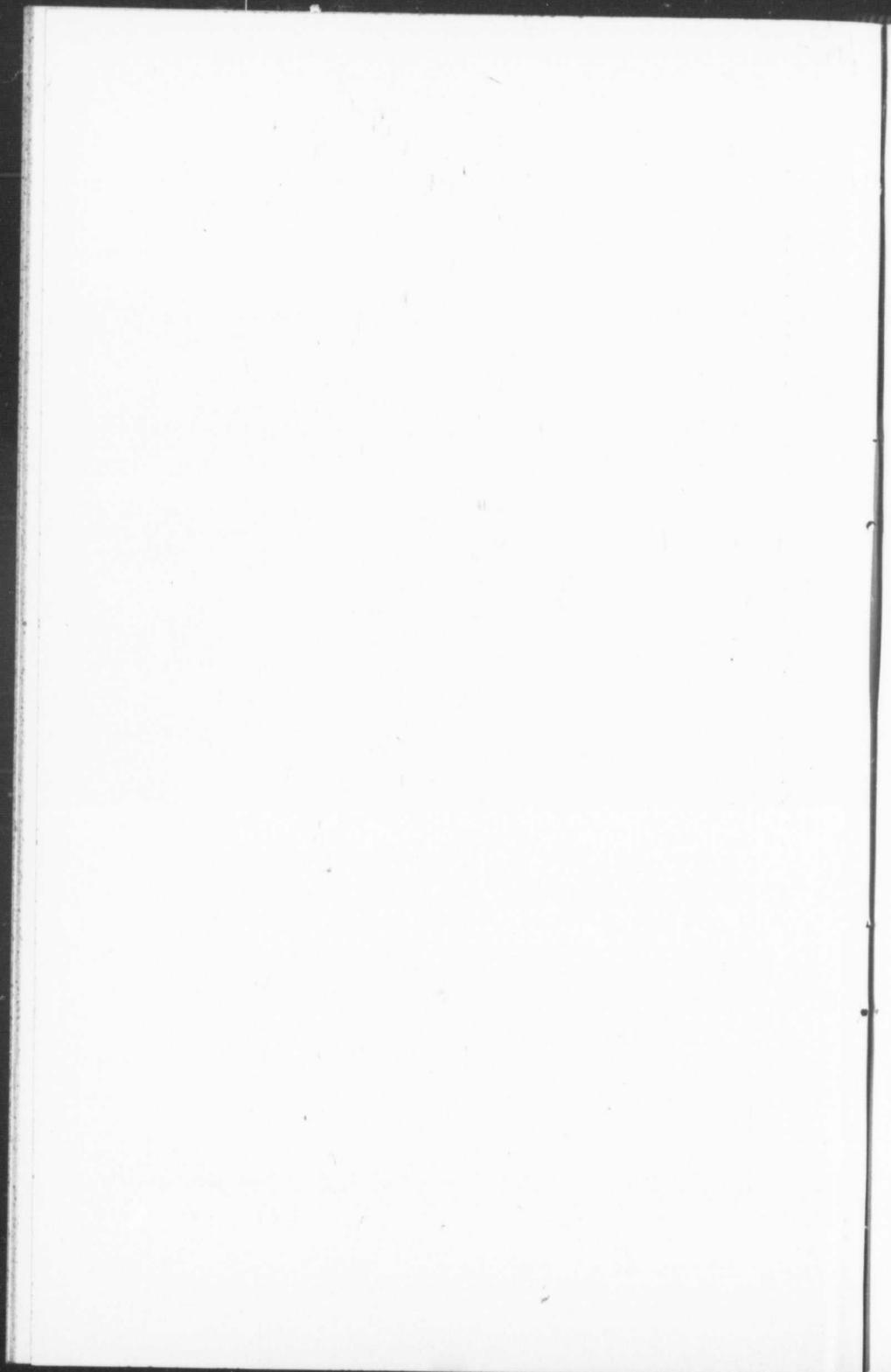
Au sud de la porte de Jaffa s'élève un des monuments les plus antiques de Jérusalem, bien qu'au cours des siècles il ait été plusieurs fois démoli et restauré. C'est la citadelle turque appelée *el Qâlaah*, que les chrétiens nomment la *Tour de David*. Sa base est un contrefort oblique qui monte du fossé et qui mesure environ 30 pieds de hauteur sur 50 de large et 60 de haut. Cette partie remonte vraisemblablement aux premiers habitants du Mont Sion, les Jésuséens, que David en délogea vers l'an 1041 avant Notre-Seigneur ; elle est construite en grosses pierres frustes, taillées à bossages, de 3 à 12 pieds de large sur 7 de haut.

La Tour proprement dite remonte au roi David. La forteresse comprenait trois autres tours bâties par le roi Hérode-le-Grand et que le général romain Titus avait laissées debout lorsqu'il fit détruire la ville de Jérusalem par lui conquise, l'an 70 de notre ère ; elles furent cependant démolies en 1219 par El-Moadham, prince de Damas. Au XVI^e siècle, Soliman les fit rebâtir, probablement avec



553

JERUSALEM — LA CITADELLE DE SION ET LA TOUR DE DAVID.



les anciens matériaux, en même temps qu'une grande partie des anciennes fortifications de la Ville Sainte.

Au VII^e siècle, nous apprend un écrit arabe laissé par un moine prisonnier des Perses qui occupaient la ville, il y avait dans la Tour un oratoire dédié par les chrétiens au saint roi David ; longtemps les Musulmans en firent un lieu de prières. Aujourd'hui c'est un magasin militaire. La *Qâlaak* elle-même, bien que fort délabrée, sert aux Turcs de poudrière.

Du haut de la Tour de David, on jouit d'un magnifique panorama : le regard y embrasse non seulement toute la ville, mais toutes les montagnes environnantes.

Bien des souvenirs s'attachent à ces lieux. Selon les Arabes, c'est là que David vit Bethsabée, femme d'Urie, qu'il conçut pour elle une passion criminelle ; c'est là aussi qu'il expia son péché dans la pénitence.

Là s'éleva ce palais d'Hérode-le-Grand, qui rivalisait en splendeur avec le Temple ; le roi impie y reçut les Rois Mages ; il y ordonna le massacre des saint Innocents.

Aujourd'hui le canon turc y annonce le commencement et la fin du grand jeûne ou Ramadan et les autres solennités religieuses et civiles des disciples de Mahomet.



MISSIONS FRANCISCAINES

EN CHINE

NOS MISSIONS EN DEUIL

LA mort vient de frapper notre Province religieuse et le Vicariat apostolique du Chan-tong Oriental confié aux Franciscains français, d'un coup dont on ne peut encore mesurer l'étendue. Mgr Jean Emile CÉSAIRE SCHANG est allé recevoir la couronne que lui ont méritée plus de 30 ans consacrés aux Missions de Chine; mais les œuvres qu'il laisse derrière lui sentiront longtemps sa perte.

Les circonstances sont d'autant plus douloureuses que les Missions après d'immenses difficultés surmontées semblaient entrer dans une ère de prospérité relative. Le onze avril le Saint Siège avait érigé dans le Chensi un nouveau vicariat, divisant le vicariat de cette province en Chensi septentrional et Chensi central. Or, le Vicaire du Chan-si, auquel restait confié le Chensi Central, était précisément Mgr Gabriel Maurice, arrivé en Chine avec Mgr Césaire Schang, ordonné prêtre par lui à Sian-fu et qui devait le 5 septembre célébrer son jubilé sacerdotal. La joie se transforme subitement en deuil.

Les détails sur la mort de Mgr Schang nous manquent encore, la nouvelle nous étant parvenue par câblegramme.

Le vénérable défunt était né à Cappel au diocèse de Metz dans la Lorraine alors française, le 31 juillet 1835; il avait donc 76 ans. Ordonné prêtre à Metz en 1858, il exerça le ministère paroissial jusqu'en 1880, où son désir de se consacrer aux missions le porta à entrer dans notre Ordre. Il prit l'habit religieux à Pau le 29 juin et débuta dans la

vie religieuse par la persécution : les décrets de 1880 le jetèrent hors de son pays durant son noviciat. Peu de temps après sa profession il passa en Chine. Son zèle lui valut la consécration épiscopale et lui attira du gouvernement chinois la protection et même les honneurs du mandarinat. Mgr Adéodat Wittner, son compatriote et son confrère, son coadjuteur depuis six ans, lui succède comme Vicaire apostolique du Chan-tong oriental.

R. I. F.

PREMIÈRE MESSE D'UN PRÊTRE CHINOIS

Nos lecteurs ont fréquemment l'occasion d'assister à une première Messe. Le spectacle est plus rare en Chine surtout quand il s'agit d'un prêtre indigène. Nous donnons le récit d'un tel évènement que tout contribue à rendre pittoresque, jusqu'à la misère hélas ! des chrétientés chinoises. Nous empruntons ce récit à *L'Écho du Chan-tong*, publié par nos Pères à Che-foo.

L'ÉCHO du mois de mai relatait la belle fête dont furent l'occasion à Chefoo, l'ordination sacerdotale et la 1^{re} Messe du Père Suin Si-Yong.

Le matin de la Pentecôte, après 4 jours de voyage, le P. Suin descendait à Yuenze, son village natal, situé à 8 lieu au S. O. de Si-Yu. La veille, une pluie torrentielle l'avait retardé et avait dérangé son plan. Fort heureusement ! car s'il m'était arrivé ce soir-là, je n'aurais pu lui offrir, pour se reposer (?) que la bâche et le parapluie sous lesquels j'ai passé la dernière moitié de la nuit.

Le dimanche de la Trinité, le nouveau Prêtre chantait sa première Messe solennelle, dans son église paroissiale de Si-Yu — si ce n'est pas profaner le nom d'église que d'appeler ainsi un pareil taudis ! — Il était entouré de ses parents et amis, fiers, comme de juste, de voir un des leurs monter à l'autel.

Les chrétiens avaient envoyé un char d'honneur, avec deux hommes en habit de cérémonie, le prendre chez lui, tandis qu'ici ils préparaient des milliers de pétards et bourraient des canons ! . . .

Quel fracas, mes amis ! dès que le char fut en vue ! Les élèves de l'école, une vingtaine, dont quelques païens, étaient alignés dans la rue et faisaient le *kotou* au passage du Père. Les chefs de la chrétienté faisaient demi-cercle devant la grande porte « où il faut se baisser ! . . . donnez-vous la peine d'entrer ! »

Je conduis le nouveau Prêtre à ma chambre, où sont préparés les ornements pour la Messe; puis de ma chambre, à travers le fracas et l'odeur de la poudre, on se rend à l'église en procession.

Cinq petits anges du *Céleste Empire* ouvraient la marche, après s'être disputé ferme mes petits surplis, mes robes rouges et mes chandeliers.

Le R. P. Antoine Marie Tchang, prêtre tertiaire Chinois, avait fait un jour de voyage pour venir présenter son compatriote et ancien condisciple de séminaire. Dès l'entrée à l'église, il nous fait entendre un de ces petits discours, si bien tournés, et en même temps si familiers qui sont le propre des chinois... pur sang.

Ensuite, nous chantons le *Veni Creator*, puis la Messe. Le bon vieux père, la bonne vieille mère, les frères et sœurs du nouvel Elu du Seigneur sont là, avec des émotions tout plein le cœur, tout plein les yeux. Ils sont agenouillés par terre comme tout le monde, l'exiguïté du lieu n'admettant ni chaise, ni banc.

Après l'Evangile, le Célébrant, qui en avait aussi plein le cœur de ces émotions qui ne se laissent pas traduire par la plume, adressa quelques mots aux fidèles. Il parle de la dignité sublime du Prêtre... il remercie ses parents d'avoir favorisé sa vocation et engage les autres parents à faire de même à l'égard de leurs enfants et dit encore beaucoup de belles choses... Puis le manque de place « la grande moitié de son auditoire était pieusement agenouillé dans la cour! » la pauvreté du lieu lui souffle une improvisation qui ne manquait pas d'éloquence «... Il nous faut une église, s'écrie-t-il, où le prêtre puisse célébrer, sans avoir à se garer de celui-ci ou de celui-là pour faire ses génuflexions à l'autel!... une église qui puisse vous contenir tous!... une église à Notre Dieu, qui fasse bonne figure devant les pagodes orgueilleuses de tous les bouddhas de Si-Yu, et leurs innombrables adorateurs — Si-Yu compte une population païenne de 150 à 200 000 habitants — ... une église qui soit une demeure un peu moins indigne de Notre Chef, de Notre Roi, de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui veut bien pourtant nous visiter sous ce pauvre toit que ne Lui enviera pas le dernier de nos mendiants!... » Du coup je devenais Salomon!... mais un Salomon qui n'a pas de sapèques? — Que dois-je faire? — Je renvoie ce cri à nos lecteurs, et je leur dirai, comme Saint François « Qui me donnera une pierre, aura une récompense; qui m'en donnera

deux, en aura deux ! » Les lecteurs savent que cette église n'attend que les sapèques pour voir commencer les travaux. Elle sera dédiée au Christ-Roi, Principe et Fin de la création. Ce sera la première sous ce vocable ; mais on travaille en Italie, en Espagne, en Angleterre à faire édifier sous ce même vocable de grandioses basiliques qui seraient pour les nations ce qu'est le Sacré Cœur de Montmartre pour la France. La jeune Chine aurait damé le pion à la vieille Europe... si nous avions 6000 piastres !

A mesure que la messe avançait, le Prêtre assistant s'embrouillait de plus en plus dans ses cérémonies : Il écoutait, dit-il, un cantique qu'il avait entendu chanter par un millier de voix, sous la vieille voûte d'une vieille église de Bretagne, qui lui avait donné le Baptême et la Première Communion, et qui assistait à sa Première Messe ! C'était le cantique breton de la propagation de la Foi : « C'hui pere zo kristenien (1) » dialogue entre les peuplades païennes et les chrétiens de Bretagne. Chaque couplet de ce beau cantique trouvait si bien son écho dans les circonstances de notre petite fête ! Quand les dernières notes s'éteignaient là-bas, dans le lointain du temps et des distances, à Si-Yu, nous étions à la communion. Une 50^{me} de fidèles, parmi lesquels naturellement les parents du célébrant, se pressaient au Banquet Eucharistique — je ne puis pas dire « à la Sainte Table » : nous n'avons même pas une Sainte Table à Si-Yu ! —

La Messe terminée, le Célébrant entonne le *Te Deum* et chacun vient à son tour baiser ses mains nouvellement ointes pour les divins Mystères. Inutile d'ajouter ici que les pétards n'avaient point fait défaut durant tout le temps du Saint Sacrifice.

Puis, c'est le grand déjeuner offert par la chrétienté. Le père du nouveau Prêtre s'assoit à notre table, rayonnant de joie. Ici encore, inutile de dire que pour faire bien les choses, on avait mis les petits plats dans les grands.

Le soir, salut solennel du Très Saint Sacrement donné par le Père Suin, avec fracas d'un dernier crépitement de pétards. En somme, journée saintement joyeuse et des mieux réussies.

Il n'y a pas de fêtes sans lendemain. Quelques jours plus tard, les chefs païens du village du Père Suin et des environs, voulant

(1) *Vous qui êtes chrétiens...*

offrir une pancarte d'honneur à leur illustre compatriote, avaient organisé un banquet monstre qui dura deux jours. Vingt-trois tables de 8 personnes chacune, rangées sous une immense tente en nattes et en bambous dressée au travers des pêchers et des pruniers du jardin ! Là, missionnaires, chrétiens et païens, tout le monde fraternisait. Il y avait même notre *confrère*, le bonze de la pagode voisine ! Ce festin me rappelait les noces de chez nous : il y manquait le biniou ! et ça manquait vraiment ! En revanche, nous avions, comme au vieux temps, le « *sonitum tubæ, fistulæ et citharæ, sambucæ et symphoniæ et universi generis musicorum !* »

Nous ne pouvons manquer de faire une visite au cimetière où dorment les vieux parents du Père. Comme les païens tenaient à voir le Prêtre dans les ornements de sa dignité, nous organisons une procession en règle. En tête, la fanfare inévitable avec ses deux trombones qui laissent tomber une note grave de quart d'heure en quart d'heure. Puis vient la croix ; puis le thuriféraire suivi de quatre enfants de chœur, puis le parasol de soie rouge, et enfin le *clergé*, constitué par nous deux : Le Père Tchang ayant dû rentrer de bonne heure à son poste auprès du P. Pierre Seyrès. A défaut de chape, le P. Suin était en *chasuble rouge*, moi en simple surplis, tous deux avec le *Zikin*. Le peuple était en avant et en arrière et sur les côtés, sur les murs, sur les arbres et dans nos jambes... une foule immense !

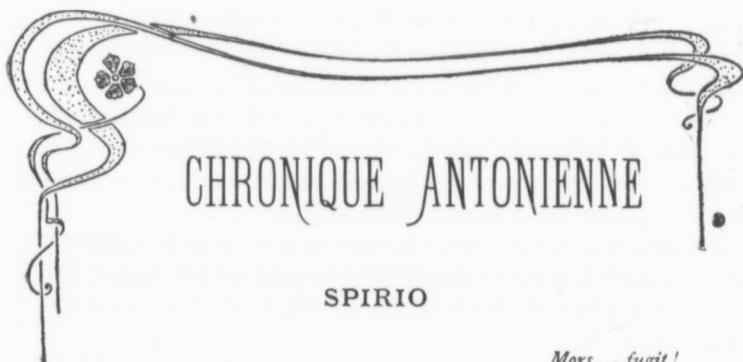
Nous faisons ainsi un kilomètre à travers les rues du village, et le double en pleine campagne. Arrivés enfin au cimetière, nous bénissons d'abord les tombes, puis nous chantons l'absoute comme à l'église. Tout n'était peut-être pas bien liturgique, mais on fait comme on peut.

En tous cas les païens auront appris que les chrétiens n'oublient pas leurs morts, comme ils nous le reprochent souvent.

Nous rentrons dans le même ordre, et la foule va toujours *crescendo*...

Le surlendemain le P. Suin rentrait à son poste à Chefou : sa visite a fait du bien à tout le monde. A qui le tour ? Un autre séminariste de Si-Yu est sur les tout premiers rangs. Cette année verra-t-elle une autre première Messe ici ? Les parents brûlent d'impatience et leur curé aussi.

P. YVES-MARIE POULIQUEN, O. F. M.



CHRONIQUE ANTONIENNE

SPIRIO

Mors... fugit!



L n'y a encore que peu de temps une immense douleur envahissait l'habitation du chef de gare de Drenznici et broyait à coups de massue deux cœurs intimement unis et dont les deux amours se portaient avec une indicible tendresse sur un enfant, le *dulce pignus amoris*, le doux, et jusqu'ici l'unique fruit de leur union. Cet enfant, le petit Spiridion, Spirio dans l'intimité, si gai, si vivant, si expansif dans ses démonstrations affectueuses, tomba tout à coup malade. On le coucha et la joie et la vie du foyer semblaient couchées près du bébé dans le même berceau.

Comme une fleur languissamment inclinée sur sa tige rompue, le pauvre enfant se fanait, s'étiolait de plus en plus.

Deux médecins de Trawnik, la ville la plus proche, venaient à tour de rôle lui prodiguer leurs soins. Après avoir épuisé en vain tous les remèdes applicables à son cas, les hommes de l'art venaient d'avouer leur impuissance à lutter plus longtemps contre le pâle fantôme qui s'approchait, qui déjà étendait sur le berceau sa main de squelette : la mort. Puis, ils étaient partis...

Le père, abîmé dans une tristesse moine, muette, se tenait debout près du berceau, fixant son œil sur le petit corps de l'enfant... encore vivant mais déjà froid, marbré de taches noires et livides, les yeux vifs et roulant dans la gorge desséchée ce râle... si pénible à entendre...

La mère, chrétienne forte autant qu'épouse et mère dévouée, avait eu le courage, en dépit de ses angoisses, de tenir, au bureau, la place de son époux.

Mais l'inflexible mort va faire son œuvre. L'enfant est dans les

affaires de l'agonie... c'est d'une évidence inéluctable même au regard d'un père... Le râle devient plus faible, plus intermittent ; les yeux se voilent, la sueur perle sur le front de cire ; les deux petites mains étendues sur la courte-pointe tâtonnent après un linge invisible que les petits doigts se mettent à ourler...

Le père tomba à genoux : « O Saint Antoine, si tu me conserves mon Spirio, je te promets que sa mère le conduira à Padoue et que toute cette année, il portera en ton honneur l'habit franciscain que tu as si saintement porté. »

En ce moment précis, la bonne s'approche du berceau avec le cierge bénit qu'elle vient d'allumer.

Le père, à cette vue, se lève, se tourne vers la porte et s'apprête à sortir.

Mais un cri de joie le cloue sur place : Spirio va mieux ! Spirio est guéri ! !

En effet... ô prodige ! le père en se retournant voit son fils sur son séant... toute trace de maladie avait disparu.

Et lorsque, le lendemain, un des docteurs arriva de Trawnik dans le but de procéder à une constatation de décès..., il vit émerveillé, disons, tout éperdu, le fils du chef de gare courant et jouant devant la maison paternelle. *Mors fugit !*

D'après les *Franciscan Annals*.

SAINT ANTOINE ET LES MUSULMANS

Au nord-est de Tripoli, en Syrie, se trouve une mosquée, appelée en arabe *Baddani*, c'est-à-dire *Padoue*. C'était autrefois une église dédiée à Saint Antoine de Padoue et avoisinant un petit couvent franciscain dont l'ensemble existe encore. Telle est la tradition des chrétiens de ces parages.

Le sanctuaire converti en mosquée est l'habitation d'un iman ; les sectateurs de Mahomet l'ont en grande vénération et continuellement ils y apportent leurs supplications et leurs offrandes. Ils poussent même, selon leur coutume, cette vénération jusqu'à la superstition. Près du sanctuaire jaillit une source d'eau douce avec un grand réservoir rempli d'une multitude de poissons. Les Musulmans vénèrent ces poissons et ne permettent à personne de les toucher ; ils leur apportent sans cesse des vivres.

Les chrétiens du voisinage, moins superstitieux que les sectateurs de Mahomet, viennent de temps à autre pendant la nuit, et en prennent le plus qu'ils peuvent. (*Messager de Saint François.*)



Remerciements à Saint Antoine pour règlement avantageux de succession après prières, aumône et publication promises.

E. H., tertiaire. Lachine.



VARIÉTÉ

INNOCENT III ET LÉON XIII

IL est, dans le pontificat d'Innocent III, un épisode d'une beauté extraordinaire, que mon imagination me représente malgré moi quand je songe aux plus beaux actes du pontificat de Léon XIII, à ceux qui lui donnent le caractère qui frappa les esprits de son temps. Les documents nous le font entrevoir plus qu'ils ne nous l'imposent, et c'est pourquoi il nous serait, à la rigueur, permis de rêver un peu à son sujet.

Un jour, au palais du Latran, parut devant le Pape absorbé par les affaires du monde, « un pauvre petit homme, de pauvre mine, vêtu en paysan, nu-pieds et ceint d'une corde en guise de ceinture. » Il venait, à celui qui gouvernait ce monde au nom de Dieu, un monde souvent rebelle à son autorité, rebelle également à la pauvreté évangélique et cela jusque dans le sein de l'Eglise, demander le droit de prêcher, lui et quelques compagnons aussi étranges, de vivre ensemble sans rien posséder en propre, de mendier quand le travail de leurs mains ne suffirait pas. « Ils devront, dit la première Règle, penser que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, le fils du Dieu vivant et tout-puissant, n'a pas eu honte d'être un pauvre et un

étranger, ni de vivre d'aumônes, tout de même que la Bienheureuse Vierge sa mère et ses disciples. » Rappel magnifique, rappel opportun, mais qui pouvait déplaire par là même à des personnages d'Eglise officiels, à des congrégations qui possédaient collectivement d'immenses biens. Il demandait à épouser la Pauvreté méprisée, et que l'Eglise, puissante et riche, bénit le mariage. C'était une époque troublée, où pullulaient ces hérésies singulières, très répandues, et les sectes les plus bizarres. La prédication de l'humble renoncement y aboutissait à la révolte ouverte ; elle venait de transformer « les Pauvres de Lyon », qui avaient reçu la permission du Pape, en hérétiques rejetés par l'Eglise. Le Pape prêta l'oreille, hésita quelque temps, écouta des objections très fortes et finit par exaucer la requête. Il consacra officiellement les fiançailles de François et de la Pauvreté. L'acte est admirable, on comprend l'hésitation. Et tout cela, hésitation du Pape, opposition de la curie, inclination mystérieuse du grand Pontife vers ce mendiant d'Assise, que des textes travaillés nous laissent soupçonner, se retrouve dans le songe où le Pape voit le pauvre petit homme soutenir de ses épaules la basilique chancelante du Latran.

Le dialogue de François et d'Innocent, qui retentit à travers l'Histoire, est une des choses les plus belles qu'elle ait entendues. Pourquoi me semble-t-il en entendre l'écho quand je lis l'Encyclique sur la *Condition des Ouvriers* ? Qu'il y ait dans ces pages mémorables, et dans le « catholicisme social » qu'elles ont consacré, trace de l'inspiration franciscaine, je n'en puis douter, et rien n'est moins surprenant ; cette inspiration venant en droite ligne de l'Evangile, il était assez naturel qu'un Pape pût l'y retrouver. Celui-ci connut toujours la tradition ; ce n'est pas pour rien qu'il vécut dans l'Ombrie. Quand il prit possession de son siège de Pérouse, il s'arrêta à la Portioncule. Plus tard, il gravissait à plusieurs reprises la montagne de l'Alverne. Il a tenu à le rappeler lui-même dans sa belle Encyclique du 17 septembre 1882, pour le centenaire de Saint François. Il y expose déjà les enseignements sociaux que l'on peut demander au réformateur d'Assise pour les appliquer aux besoins de notre époque. Ce n'est pas là, tant s'en faut, le seul document « franciscain » de son pontificat...

P. DE QUIRIELLE.
(Revue Hebdomadaire)



Le Bon Frère Didace

Saint-Gabriel de Brandon, 26 septembre 1911.

Révérénd Père :

J'É vous serais très reconnaissante de publier ce qui suit dans la *Revue* : Au mois de mai dernier, une partie du village se voyait menacée de destruction par un incendie qui avait déjà brûlé deux maisons et fort endommagé une troisième. Grâce à l'intercession du Bon Frère Didace et à la promesse d'un voyage à Montréal dans le dessein exprès de se procurer un de ses portraits, le feu n'alla pas plus loin, malgré un vent très inquiétant.

J'aurais dû dès lors, faire publier ce fait en l'honneur de notre protecteur ; je m'acquitte aujourd'hui de ce devoir, avec d'autant plus de reconnaissance que, de nouveau, le 22 septembre 1911, nous venons d'être préservés du feu qui, en détruisant une maison voisine de la nôtre, menaçait considérablement notre propre demeure, et par suite un grand nombre d'autres.

Toutes les personnes qui visitent le théâtre de l'incendie s'accordent à dire que nous avons été protégés par une puissance surnaturelle, et, bien que nous ayons invoqué plusieurs saints et que nous ayons promis deux grand'messes, dont une par quête dans le village, il nous semble que c'est surtout le Bon Frère Didace que nous devons remercier par voie de votre *Revue*.

Veillez etc... Mde A. P.

Pointe-aux-Trembles, 1 septembre 1911.

Révérénd Père :

Je désire remercier le Bon Frère Didace de ce que mon mari a abandonné la boisson après neuvaines et promesse de publication.

Mde C. R.

Sturgeon-Falls, 14 septembre 1911.

Révérénd Père :

Mon mari souffrait d'un mal d'yeux très violent ; il s'adressa au Bon Frère Didace, lui promettant de faire publier sa guérison dans la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte*, s'il l'obtenait. Un mieux sensible se manifesta presque aussitôt et de ce temps mon mari vaque à ses occupations et se porte à merveille.

C'est de la dette de reconnaissance contractée envers le Bon Frère que je viens m'acquitter aujourd'hui.

Mde F.-X. B.



Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAIN E

Lettre d'un jeune religieux de l'ordre des **Frères-Mineurs Capucins** à l'un de ses anciens condisciples au Séminaire de X*** au monastère des *F. F. M. M. Capucins de Limoilou* (Québec) une plaquette de 22 pp.

Ecritte dans le but d'assurer le recrutement de nos frères les RR. PP. Capucins, et dans le genre des nombreuses *lettres* similaires éditées par les RR. PP. Dominicains, Trappistes, Jésuites, etc. . . cet opuscule ne manquera pas de faire aimer davantage l'Ordre de Saint François, sur une terre qu'il a le premier fécondé des sueurs de ses apôtres et du sang de ses martyrs, et de lui susciter des vocations de plus en plus nombreuses.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Vers la Terre-Sainte. *Notes de voyage* par l'abbé *Jos.-A. L'Archevêque*, curé de Cocagne N. E. Un volume in 4^o de 426 pp. Prix \$1. 25 chez l'auteur.

Ce livre a été écrit sans y prétendre, au cours d'un pèlerinage aux Lieux-Saints. Composé d'articles parus dans le *Moniteur Acadien* pour le profit des paroissiens de Cocagne et de Bouctouche, dont le vénérable curé accompagnait l'auteur et pour les amis nombreux des voyageurs, il a le ton d'une amicale causerie et ne vise à rien de plus. On pourrait regretter cependant que la correction typographique n'ait pas été plus surveillée.

Son titre d'ouvrage canadien parlant de la Terre-Sainte lui méritait d'avance que nous le signalions à nos lecteurs ; mais sa lecture agréable et instructive — malgré quelques inexactitudes de détails — lui donne un titre plus intrinsèque à leur curiosité.



NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Joseph Saint-Aubin, née Albertine Lamanque, en religion Sr Thérèse de Jésus, décédée le 7 septembre, à l'âge de 28 ans après 10 ans de profession.

— Mlle Henriette Blais, en religion Sr Louis de Gonzague, décédée le 13 septembre, à l'âge de 55 ans après 15 ans de profession.

— Mlle Marie Boyer, en religion Sr Colette, décédée le 14 septembre, à l'âge de 64 ans après 13 ans de profession.

— Mlle Irène Charbonneau, en religion Sr Irène, décédée le 27 septembre, à l'âge de 35 ans.

— M. Jos. Boisleau, en religion Fr. Joseph, décédé le 27 septembre, à l'âge de 45 ans après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Fraternité Saint-Antoine. — Mde Ad. C. Larivière, née Marguerite Pepin, en religion Sr Louise de Savoie, décédée le 23 juillet, à l'âge de 69 ans.

— Fraternité Notre-Dame-des-Anges. — Mde Jos. Beaulac, née Clémentine Hébert, en religion Sr M. Elisabeth, décédée en septembre, à l'âge de 67 ans après 11 ans de profession.

— Mlle Azélee Chapleau, en religion Sr Blanche de Castille, décédée en septembre, à l'âge de 61 ans après 2 ans de profession.

— M. J.-C.-A. Destroismaisons, en religion Fr. Conrad, décédé aux Incurables le 17 septembre, à l'âge de 45 ans après 5 ans de profession. Tertiaire isolé.

Québec. — Fraternité Saint-Sacrement. — Mde O. Rochette, née Léocadie Bertrand, en religion Sr Sainte Emérentienne, décédée le 16 août, après 12 ans de profession.

— Saint-Sauveur. — Mde Louis D'Alençon, née Octavie Talbot, en religion Sr Saint-Louis, décédée le 3 octobre 1911 à l'âge de 67 ans, après 6 ans de profession.

— Mde Joseph Breton, née Marie Marcoux, en religion Sr Sainte

Elizabeth, décédée le 14 septembre 1911, à l'âge de 62 ans, après 15 ans de profession.

— **Saint-Roch.** — Mde Antoine Beaudoin, en religion Sr Sainte Julie, décédée le 13 juillet, à l'âge de 82 ans.

— Mlle Caroline Pouliot, en religion Sr Sainte Ursule, décédée le 23 juillet à l'âge de 52 ans.

Les exemples de cette sainte et chère sœur laissent dans Saint-Roch un souvenir profond et édifiant.

Saint-Angèle de Laval. — Mde Narcisse Richard, née Philie Beaudoin, en religion Sr Saint Sylvestre, décédée le 17 septembre, à l'âge de 87 ans après 25 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — Mlle Adeline Filion, décédée le 11 septembre, à l'âge de 72 ans après 8 ans de profession.

— Mde Chrys. Forget, née Déléose Paré, décédée le 27 septembre à l'âge de 63 ans après 20 ans de profession.

Montmagny. — **Fraternité Sainte-Rose de Viterbe.** — Mde Vve F. B. Morin, née Adèle Têtu, en religion Sr Sainte Marguerite de Cortone, décédée le 27 juin, à l'âge de 82 ans après 9 ans de profession.

— Mde Albert Paquet, née Elise Gagné, décédée le 15 août, à l'âge de 42 ans après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Vve Paschal Coulombe, née Rose Laberge, en religion Sr Sainte Rose de Viterbe, décédée le 22 août, à l'âge de 85 ans après 9 ans de profession.

— Mde Vve Dr Joseph Marmette, née Emélie Ansbrew, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 7 septembre, à l'âge de 85 ans 11 mois après 6 ans de profession.

Saint-Simon de Bagot. — Mlle Edme Latour, en religion Sr Sainte Cécile, décédée le 14 septembre, à l'âge de 17 ans après 1 an de profession.

Sainte-Geneviève de Batiscan. — Mlle Céleste Weod, en religion Sr Saint François, décédée le 12 septembre, après 23 ans de profession.

Saint-Hyacinthe. — Mde J. N. Hamelin, en religion Sr Joseph, décédée le 22 août, à l'âge de 73 ans après 13 ans de profession.

Saint-Paul de l'Île-aux-Noix. — M. Léonide Tremblay, en religion Fr. Joseph, décédé le 30 août, à l'âge de 18 ans, profès au lit de mort.

Saint-Henri de Mascouche. — Mde Hormidas Robinson, née Malvina Gauthier, en religion Sr Marguerite, décédée le 26 août, à l'âge de 52 ans après 2 ans de profession.

Sainte-Flavie. — Mde Vve Olivier Caron, en religion Sr Sainte Véronique, décédée le 6 novembre 1910, à l'âge de 73 ans après 4 ans de profession.

Sainte-Anne des Plaines. — M. François Vaillancourt, en religion Fr. François, décédé le 6 septembre, à l'âge de 78 ans après 13 ans de profession.

Longueuil. — Mlle Emélie Cédras, en religion Sr Thérèse, décédée le 18 août à l'Hospice Saint-Antoine, après 20 ans de profession.

Etats-Unis. — Manville, R. I. — Mde Pierre Couturier, en religion Sr Thérèse, décédée le 27 avril, à l'âge de 71 ans après 8 ans de profession.

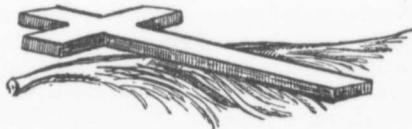
— Mde Jos. Girard, décédée après 6 ans de profession.

— M. Eusèbe Laliberté, en religion Fr. Joseph, décédé le 17 août, à l'âge de 74 ans après 4 ans de profession.

Taftville. — Conn. — Mde Pascal Casavan, en religion Sr Sainte Marie Françoise, décédée le 18 septembre, à l'âge de 57 ans après 4 ans de profession.

Fall-River, Mass. — Mde Jos. Lambert, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 2 septembre, à l'âge de 62 ans après 9 ans de profession.

Manchester, N. H. — Mde Chs Auger, en religion Sr Marie Moise, décédée le 16 septembre, à l'âge de 68 ans après 2 ans de profession.



Faveurs diverses

AU BON FRÈRE DIDACE.

Québec. Remerciements, pub. prom. Mde J. M. D. P. — Deux guérisons obtenues, Mde E. B. abonnée. — Guérison obtenue et opération évitée E. B. — Faveurs obtenues, P. M. Tertiaire. — Guérison obtenue par cinq neuvaines, E. M. Dom. L. — Soulagements fréquents et remarquables dans maladie grave et prolongée, Tertiaire. — Guérison obtenue par l'invocation de la Sainte Vierge et du bon Frère Didace. R. D.

A SAINT ANTOINE. Faveur obtenue. Renouvellement d'abonnement promis. — **Winnipeg.** — Affaire réglée sans procès. Messes et publications promises. — **Montréal.** — J'ai retrouvé une épinglette d'une valeur de 30 piastres A. L. — Objet retrouvé Mde M. R. tertiaire. — Guérison promptement obtenue du Sacré Cœur par l'intercession de Saint Antoine. Mde Vve F.-X. C. — **Saint-Martin.** — Remerciements à la Sainte Vierge, Saint François, et Saint Antoine pour faveur obtenues par aumône, jeûnes et publication. Mde M. — Remerciement à la Sainte Vierge et Saint Antoine. Mde N. P. abonnée. — **Sherbrooke.** — Plusieurs faveurs spirituelles obtenues par la dévotion au T-S. Sacrement. Mde E. H. abonnée. **Québec.**

Reconnaissance à Saint Joseph au Bon Frère Didace pour guérison d'un rhumatisme inflammatoire. D. A. S. — Remerciements au Sacré-Cœur par Saint François d'Assise pour guérison obtenue. — Position obtenue par promesse d'abonnement à la *Revue* et publication. Mde A. E. P. — Remerciements au Sacré Cœur par Saint Joseph et le Bon Frère Didace pour guérison d'une enfant de 3 ans. Mde N. C. Z. — **Coaticook.** Remerciements au bon Frère Didace pour soulagement de grandes douleurs après une opération. Mde E. B. Remerciements à Saint Antoine de Padoue pour le recouvrement d'une objet de valeur, perdu depuis 2 mois. Mde E. B.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 20. — Pécheurs, 32. — Indifférents, 29. — Ivrognes, 49. — Premières communions, 12. — Vocations, 18. — Grâces d'état, 23. — Grâces spirituelles, 15. — Grâces temporelles, 29. — Familles-accord, 9. — Familles-santé, 22. — Familles-prospérité, 18. — Enfants, 32. — Jeunes gens, 24. — Jeunes filles, 35. — Mariages, 8. — Positions, 12. — Objets perdus, 12. — Malades, 30. — Défunts, 40. — Examens, 14. — Spéciales, 7.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.